

**« Prix du Conseil Municipal de Sainte-Geneviève des Bois »**  
**« Souvenir Jacques Brulard »**  
**Jeudi 26 Mai 2022 à SAINTE-GENEVIEVE DES BOIS (91)**  
**Organisé par l'U V Ste Geneviève-des-Bois**

Catégories	Dossards	Départs	Distances	Tours	Limité à	Prix d'équipe
<b>6ème catégorie</b>	7h00	8h00	48,6 km	27	100	Oui
<b>Minimes (H/F)</b>	7h00	8h02	32,4 km	18	100	Oui
<b>4 et 5èmes catégories</b>	9h00	10h00	64,8km	36	100	oui
<b>Cadets (H/F)</b>	9h00	10h02	57,6 km	32	100	Oui
<b>Dossards</b>	Face au 63 avenue de la Grande Charmille du Parc (Barnums)					
<b>Départs - arrivées</b>	idem					
<b>Stationnement</b>	Possible devant et derrière Mairie proximité départ					
<b>Circuit</b>	1,8 km, plat (même circuit que les années précédentes)					
<b>Observation (récompenses)</b>	<b>Récompenses en tenue de club.</b> <b>Hommes</b> : aux 3 premiers des catégories « 6 », « 4 / 5 », Cadets et Minimes <b>Dames</b> : aux 3 premières des catégories « 6 », « 4 / 5 », Cadettes et Minimes <b>Prix d'équipe</b> : « 6 » et « 4 / 5 » : sur 3 coureurs – Cadets et Minimes : sur 2 coureurs <b>Prix de la bienvenue</b> : au club ayant le plus de participants sur l'ensemble des épreuves					
<b>Invitations</b>	Course ouverte aux : FFC Juniors (moins de 200 points) seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 seront en 4 <sup>ème</sup> catégorie UFOLEP GS et FFC D4 seront en 5 <sup>ème</sup> catégorie <b>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</b>					
<b>Responsable et engagements</b>	<b>Mr : Gérard DUBOIS</b> -- 19, rue Daubenton 91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS Pour renseignements : uvsgdb@gmail.com Engagements : FSGT : Jeunes : 5 €, adultes : 6 € FFC et UFOLEP : Jeunes : 8,50 €, adultes : 11,50 € ( <b>attention : trois invitations maximum dans la saison</b> ). Engagements sur place : + 2 € Les engagements sur place ne seront acceptés que jusqu'à la limite de 100 coureurs par tranche de courses Engagements : . par mail (uvsgdb@gmail.com) pour le cas où il y aurait des perturbations dans la distribution du courrier . et par envoi postal avec le règlement sans lequel l'engagement préalable par mail ne sera pas validé. Pas d'engagement par téléphone. Les engagements seront, <b>jusqu'au lundi 23 Mai midi inclus</b> , réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations et des engagements arrivés <u>par courrier postal</u> chez l'organisateur après le 23 Mai <b>Chèques à l'ordre de : UVSGB</b>					